



Fruits rouges

RÈGLEMENT (CE) N° 1223/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL-Règlement (CE) N° 344/2013 de la Commission- Règlement (CE) N° 483/2013 de la Commission
Date d'émission: 12/03/2023 Date de révision: : Version: 1.0

ALLERGÈNES						
Numéro d'ordre	Dénomination commune du glossaire des ingrédients	N° CAS	N° CE	% allergènes dans le produit		Remarques
				% en p/p dans le concentré	% en p/p pour une application à 10% (Sans rinçage)	
77	Coumarin	91-64-5	202-086-7	0,2	-	